Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 022-200073971-20251103-2025_35-DE

# PETR du PAYS du CENTRE OUEST BRETAGNE

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

| Membres |
|---|
| 23 |

| Membres titulaires présents | Membres suppléants Présents votants |
|---|---|
| 11 | 1 |

| Date de convocation |
|---|
| 27/10/2025 |

Acte rendu exécutoire transmis à la Préfecture le : 17/11/2025

Acte affiché le : 17/11/2025

**Titulaires présent.e.s votant.e.s :** Annick Barré, Tugdual Braban, Dominique Cogen, Jean-François Dumonteil, Catherine Henry, Joëlle Le Bihan, Hubert Le Lann, Jean-Charles Lohé, , Michel Morvant, Éric Prigent, Bernard Saliou

**Suppléant présent votant :** Paul Cozic

**Titulaires excusés :** Renée Courtel, Françoise Guillerm, Jacqueline Mazéas Guillaume Robic, Patrick Urien

**Suppléants présents non votants :**

**Suppléants excusés non votants :**

L'An deux mille vingt-cinq, le 03 novembre s'est réuni le Comité Syndical du Pays du Centre Ouest Bretagne (PETR), sous la présidence de Monsieur Jean-Charles Lohé.

**Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh**

*Appel à projets : Concevoir et aménager une aire d'accueil et/ou de services pour camping-caristes et vanlifers fonctionnelle, singulière qui tient compte de l'identité du territoire et qui répond de façon exemplaire aux enjeux des transitions.*

**« Validation de la phase 2 concernant les travaux d'aménagement d'une aire de camping-car »**
**Commune de Saint-Nicolas-du-Pélem**

Dans le cadre de l'enveloppe « Investissement » de la Région Bretagne, la Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh a lancé un appel à projets intitulé « *Concevoir et aménager une aire d'accueil et/ou de services pour camping-caristes et vanlifers fonctionnelle, singulière qui tient compte de l'identité du territoire et qui répond de façon exemplaire aux enjeux des transitions.* »

- ## Rappel du dispositif

Cet appel à projets expérimental s'est décomposé en deux phases :

**Phase 1 : Accompagnement à la conception de l'aménagement du site** par un groupement composé du Cabinet d'architecture Nathalie Lespiaucq et de Fi Conseils qui s'est achevé le 7 février 2025 par la remise d'une étude finalisée.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 022-200073971-20251103-2025_35-DE

**Phase 2** : **Réalisation des travaux** de l'aire de stationnement et/ou de services selon les préconisations issues de l'étude.
Treize collectivités ont été lauréates de l'appel à projets et sept d'entre elles se sont engagées dans la phase de réalisation des travaux :

- Commune de Guerlédan
- Commune de Saint-Rivoal
- Commune de Rostrenen
- Commune de Saint-Nicolas-du-Pélem
- Commune de Bon-Repos-sur-Blavet
- Commune de Moustoir-Ac
- Commune de Lignol

Le comité de pilotage du 27 juin 2025 de la Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh a validé les modalités d'interventions pour la réalisation des projets à savoir :

- Taux d'intervention à hauteur de 50 % maximum du montant HT de la dépense éligible ou TTC si non application de la TVA.
- Une aide maximale de 35 000 € HT ou TTC si non application de la TVA.

## ▪ Validation des projets pour la phase 2

La commune de Saint-Nicolas-du-Pélem a finalisé son projet et souhaite déposer sa demande de subvention auprès de la Région Bretagne. Le Comité de pilotage de la Destination Cœur de Bretagne, réuni le 3 octobre 2025, a donné un avis favorable au projet.

| EPCI Communes | Porteur de projet | Type de projet | Dépenses éligibles | Aide accordée |
|---|---|---|---|---|
| Communauté de Communes du Kreiz Breizh | Commune de Saint-Nicolas-du-Pélem | Création d'une aire de camping-car | 108 375 € | 35 000 € |

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical :**

➢ Valide l'engagement dans la phase 2 des travaux pour la commune de Saint-Nicolas-du-Pélem et l'autorisent à effectuer la demande de subvention auprès de la Région Bretagne pour un montant de 35 000 €uros.

Le Président,
Jean-Charles Lohé